



CLUB DE ROLLER ALCBRS

(Amicale Laïque des Couëts Bouguenais Roller Sports)

COMMISSION ARBITRAGE

Définition :

La commission arbitrage regroupe l'ensemble des juges du club.

Un club ne peut fonctionner sans juges à présenter lors des diverses rencontres sportives allant du plus petit niveau (kids roller) au plus haut (championnats de France) sous peine de pénalisation financières. L'image du club et sa notoriété passe aussi par le corps arbitral.

Responsable et Représentant de la commission au Comité d'Administration (CA) :

Saison 2018-2019 : MARNET Jean Nicolas - ed90@free.fr – 06 51 48 15 88

Rôles du responsable de cette commission :

- Représenter l'ensemble des juges du club lors des réunions du CA
- Motiver de futurs juges (jeunes juges (<16 ans) et juges adultes (>16ans)) (*en relation avec les responsables pédagogiques des équipes jeunes et confirmés*)
- Gestion des jeunes juges lors des challenges départementaux
- Mise en relation des « nouveaux » juges adultes avec le responsable des juges au niveau départemental et régional
- Mise en relation des jeunes juges avec le responsable des jeunes juges au niveau départemental (saison 2018-2019 : ROULLEAU Nathalie – 06 82 40 58 66)
- Accompagnement des juges stagiaires dans leur formation pour devenir juge régional puis juge national.
- Trouver des « aides juges » (parents qui aident à juger) pour les challenges départementaux (kids roller, challenge vitesse et challenge fond) parmi les parents dont les enfants concourent (*en relation avec le responsable pédagogique des équipes jeunes*)
- Gestion du stock de chronomètres et de sifflets offerts par le club aux juges stagiaires
- Participer aux réunions départementales et régionales organisées par et pour les juges (2 à 3 fois par an) au niveau départemental et régional.
- Organiser au sein de la commission arbitrage du club 2 à 3 réunions par an pour remonter au CA les points positifs, négatifs et les demandes éventuelles des juges du club.
- Remonter à la trésorerie, en fin de saison, l'ensemble des déplacements effectués par les juges pour une prise en charge partielle des frais par le club (l'ALC doit nous transmettre une nouvelle procédure pour les frais de déplacement)
- Remonter à la trésorerie les frais "d'habillement" des nouveaux juges pour prise en charge partielle par le club.

Rôle des membres de cette commission :

- Juger sur les compétitions allant du kids roller au championnat de France, selon le grade du juge en fonction du calendrier des compétitions proposé chaque saison ainsi que de ses propres disponibilités.
- Faire remonter au responsable des juges du club tout dysfonctionnement lors d'une compétition qui saurait entraver le fonctionnement futur de l'arbitrage.
- Faire part de ses idées pouvant améliorer le fonctionnement de l'arbitrage.
- Possibilité en lien avec les responsables pédagogiques de s'entraîner à juger lors des entraînements pour progresser.

Besoin en nombre de membres :

- *Les besoins en juges sont importants, toute personne est la bienvenue au sein de cette commission*

Membres de cette commission :

Saison 2018-2019 : MARNET Jean Nicolas (juge régional)

Saison 2018-2019 : DAGAU Christophe (juge régional)

Saison 2018-2019 : BELLAY Agathe (juge stagiaire)

Saison 2018-2019 : Jolier Virginie (juge stagiaire)